



RAPPORT MORAL 2023 DU PRESIDENT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024

Bonjour à Toutes et à Tous

Mesdames, Messieurs, chers ami(es), chers membres du CA en vos grades et qualités,
Au moment où nous ouvrons nos travaux, ma pensée va droit à nos voisins d'haïti qui comme vous le savez traverse une crise sans précédent, avec une insécurité galopante et des gangs qui font régner un climat de terreur dans le pays.

En effet, dans un communiqué récent, Madame Catherine RUSSEL, patronne de l'UNICEF lançait un véritable cri d'alerte par rapport à d'innombrables enfants qui risquant de perdre la vie en raison de la crise multidimensionnelle qui ravage le pays depuis quelques semaines s'inquiétant en particulier pour 125000 enfants menacés de malnutrition aigüe ou qui risquait de perdre la vie. Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer ici toute ma compassion, ma vive émotion et ma solidarité à l'endroit de tous les jeunes d'origine haïtienne que nous recevons dans nos différents sites ou que nous avons reçu par le passé.

Mais l'espoir est permis, puisque le comité Présidentiel a finalement pu être mis en place, avec entre autres comme mission principale, d'organiser à l'horizon 2026 de nouvelle élection pour élire un nouveau Président.

Comme chaque année depuis 5 ans maintenant, nous nous retrouvons sensiblement à la même période pour mettre en lumière le travail de nos professionnels qui s'investissent au quotidien pour permettre à nos jeunes de « grandir » car l'une de nos missions principales est de préparer les citoyens de demain. Et pourtant, malgré le Ségur et l'augmentation de la valeur du point, le secteur de la Protection de l'enfance est en crise. Les politiques ne semblent toujours pas avoir conscience de la gravité de la situation. Au contraire, les modalités même de l'application du Ségur, en ne prenant pas en compte tous les corps de métiers essentiels ont fractionné nos collectifs et ont renforcé le sentiment d'injustice et de manque de reconnaissance. La pénurie de professionnels n'est plus un risque, mais une réalité. On le constate tout

particulièrement dans nos internats qui n'attirent plus les salariés en raison notamment des contraintes horaires qui rendent difficile l'équilibre vie professionnel/vie privée.

A cela vient s'ajouter dans tous les secteurs, des rémunérations non revalorisées depuis des années et en totale décalage avec une inflation forte ces derniers mois.

En 2023, de nombreux acteurs publics se sont mobilisés pour alerter les pouvoirs publics sur la situation inquiétante du secteur. C'est le cas de la députée écologiste Sandrine ROUSSEAU qui a interpellé le gouvernement à l'assemblée nationale au mois de mars dernier en leur disant :

« La protection de l'enfance va mal, très mal. Trop peu de travailleurs sociaux qui tiennent à bout de bras un système qui ne les considère pas, ne les reconnaît pas, ne les rémunère pas. Un système qui les écrase, comme il écrase les enfants » !.

D'autres regroupé au sein de la fédération d'associations de protection de l'enfant (CNAPE) ont proposé dans une note datant du mois de mars 2024 des pistes de réflexion pour améliorer les conditions d'accueil dans les lieux d'hébergement collectif (MECS, LVA, foyer d'urgence etc...). Dans son premier point la CNAPE note que la désignation de la structure d'accueil d'un enfant s'effectue souvent au regard des places disponibles sur le territoire et non en fonction d'une évaluation de ses besoins, ce, alors même que la loi du 14 mars 2016 : « définit clairement pour objectif de la protection de l'enfance la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant. ». De même, la CNAPE appelle à privilégier entre autres, l'accueil dans des petites unités de vie dans la mesure où elles permettent de mieux prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant ».

J'en profite pour rebondir sur ce point qui me parle puisque comme vous le savez, depuis la réorganisation du site de Bouillante en diffus, dans des appartements situés à Petit-Bourg et à Montalègre en 2021, les professionnels me renvoient les progrès fulgurants des jeunes, notamment ceux qui sont accueillis en situation de handicap, à défaut de structure adapté sur le territoire et qui ont mis en échec leur placement dans des internats collectifs en grand groupe. Aujourd'hui ils font la fierté de challenge car ils sont au moins deux dans ce cas à avoir trouvé leur place à « karukera enfance.

Cet accompagnement en petit groupe permet un accompagnement au plus près des jeunes, a permis de faire diminuer les comportements à risques de façon significative et surtout offre aux personnes accueillies des chambres individualisées. Deux ans plus tard, nous pouvons parler d'une implantation réussie d'un modèle qui a changé de paradigme, alors que nous étions inquiets par rapport à la cohabitation avec les riverains de ces résidences sociales, des bailleurs sociaux. Et bien là aussi, les jeunes ont surpris beaucoup les adultes que nous sommes. J'en profite pour souligner leur comportement exemplaire jusque-là. Nous avons sollicité la prolongation du délai probatoire de deux ans et nous comptons mettre ce temps à profit pour réfléchir avec l'aide sociale à l'enfance pour leur apporter la réponse la mieux adaptée aux besoins du territoire.

Cet exercice a aussi consacré les dix années d'existence du pôle de diversification de Morne à l'eau et qui marque l'amorce partielle de régularisation de la situation des jeunes majeurs dont nous espérons qu'elle sera totalement régularisée au cours du prochain exercice. Pour mémoire, cette activité qui a été mise en place à la demande des responsables de l'époque trouve tout son sens avec la loi « TAQUET » de février 2022 dont un des objectifs est d'éviter les sorties sèches de l'ASE. Aujourd'hui, nous accueillons dix jeunes majeurs mixtes. Je sais aussi que nous avons eu quelques départs de salariés sur ce site en fin d'année pour convenance personnelle et qui risque de casser la dynamique institutionnelle, mais je n'ai aucun doute sur la capacité de l'équipe de direction à se remettre rapidement de cette épreuve pour poursuivre sur la dynamique engagée depuis quelques années.

Mais la question du turn over est un vrai sujet dans l'ensemble des sites de l'association puisque nous devons faire conjuguer la continuité du service avec les exigences réglementaires, sans oublier les contrats précaires en lien avec l'éclatement de l'activité en appartements diffus. Cette situation a fortement contribué à la dégradation de l'équilibre structurelle de l'association, notamment au niveau groupe 2 qui consacre les dépenses du personnel et qui sont en forte augmentation.

En effet l'organisation de l'activité en diffus à certes permis d'améliorer la qualité du service rendu mais elle a aussi contribué à l'augmentation de la masse salariale. En effet, chaque contrat de travail qui arrive dans la limite de 18 mois génère des indemnités et il y a également, la nouvelle prime métier socio-éducatif. En effet après avoir connu plusieurs années de résultat excédentaire, nous clôturons l'exercice avec un **déficit de 254.809.99€** qui s'explique en particulier par le déficit de la MECS de Petit-Bourg dont les dépenses du personnel ont augmenté avec les appartements diffus. Mais plus largement, nous aboutissons à ce résultat en raison des dépenses rejetées au compte administratif 2021, les réductions de charges, la baisse significative des tarifs, qui a entraîné de facto la baisse des produits de la tarification, soit près de 300.000€ de moins entre 2022 et 2023, au niveau de la MECS dit traditionnelle (Lamentin et Petit-Bourg), c'est pratiquement le montant du déficit.

Dans le même temps, les dépenses incompressibles restent les mêmes. Je ne voudrais pas lancer un vœu pieux, mais nous espérons recevoir plus tôt, le budget de l'exercice pour nous permettre de mieux nous projeter dans un fonctionnement plus vertueux.

Par conséquent, nous sommes dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire ce déficit et revenir à l'équilibre dès le prochain exercice. Je demande donc au directeur et à toute son équipe de faire preuve de rigueur pour éviter de basculer dans une situation qui pourrait être préjudiciable à la pérennité de nos activités, et par conséquent du devenir de nos jeunes et du personnel salarié.

Par ailleurs, d'autres événements ont marqué significativement l'exercice. Je ne vais pas tous les passer en revue, mais je reviendrais ici sur quatre principaux points clés. Je laisserais le soin aux techniciens de parler plus en détails de ces différents points lors de la présentation du rapport d'activité :

- **Contrôles inopinés à la MECS du Lamentin**

Le 07 Novembre et le 04 décembre, nous avons été confrontés à deux contrôles inopinés sur le site du Lamentin par une délégation composée de la DEFJ, de représentants de la mission de tarification et d'une représentante de la PJJ. Si les objectifs de la première rencontre nous ont semblé s'inscrire dans une visite de courtoisie, en revanche ceux de la seconde ont semblé s'apparenter à une inspection. Les bureaux ont été réquisitionnés, des documents administratifs récupérés, le personnel administratif prié de s'installer à l'extérieur et les jeunes ont été auditionnés. A ce jour, nous n'avons pas eu de retour de l'autorité idoine par rapport à ses deux visites. S'il se confirme que la deuxième visite était une inspection, nous espérons recevoir prochainement le rapport de cette mission d'investigation. Nous n'avons aucune difficulté avec ces pratiques qui sont réglementaires, d'autant que notre volonté affichée a toujours été de fonctionner dans la transparence.

- **Enquête administrative diligentée par la Directrice Générale Adjointe des Solidarités sur la situation des jeunes majeurs**

Le 12 juin, nous avons reçu un courrier de la DGAS dont l'objet est mission d'enquête administrative. Madame Sophie PLANTIER a été missionné pour :

- Recueillir et analyser toutes les données relatives au traitement des dossiers des jeunes majeurs
- Identifier les écarts ayant conduit à cette situation
- Préconiser des mesures afin de garantir un fonctionnement conforme.

Au mois de juillet, nous avons été reçu (Président et directeur) par l'enquêtrice. Nous lui avons rappelé la genèse de cette activité qui existe depuis 2014 pour 03 jeunes majeurs garçons et filles et 10 depuis 1999 sous l'appellation service d'accompagnement éducatif à l'autonomie(SAEA). L'association a reçu régulièrement des jeunes sortant de l'ASE ou de la cellule opérationnelle jeune majeur (Sous Direction), sous la condition de posséder un contrat jeune majeur. La prestation est régulièrement payée depuis 2013. L'association loue quatre appartements à un bailleur social de la place situé à Espérance Morne à L'eau pour héberger les 10 jeunes, sans solution d'hébergement. Ils bénéficient d'un accompagnement éducatif quotidien au plus près par une équipe de professionnels qui intervient sur l'ensemble des dispositifs du pôle de diversification de Morne à L'eau. Lors du contrôle inopiné du mois novembre, la délégation conduite sous l'autorité de la DEFJ a visité les locaux et a semblé satisfaite des conditions d'hébergement des personnes accueillies. Nous avons également abordé ce sujet lors de notre rencontre du début d'année avec la DEFJ et l'élu en charge de l'action sociale pour régulariser ce service, qui porte des réponses par rapport à la loi TAQUET de février 2022. 04 places ont été tarifées pour l'exercice alors qu'il en existe 10 en réalité. Nous souhaitons vivement la régularisation de

l'activité par le biais d'un arrêté d'autorisation en bonne et due forme comme cela a été promis depuis 10 ans.

- ***Partenariat avec l'association UPENDO-KA lors de la fête de Noël***

Suite à l'émission télévisée du 20 novembre sur Guadeloupe première sur la MECS du Lamentin, nous avons été contacté par la Présidente de l'association UPENDO-KA pour effectuer une remise de cadeaux à l'ensemble des jeunes des différents sites de l'association. Nous avons organisé une réunion d'échange pour comprendre les missions et les motivations des membres du Conseil d'administration qui ont expliqué avoir été touché et sensibilisé par le reportage diffusé sur Guadeloupe première le 20 novembre. Nous avons choisi la date du 20 décembre, jour de la fête de Noël à « karukera enfance », puisque c'est un moment de partage, de solidarité et d'amour, crédo de cette association. Nous avons passé un excellent moment convivial et chaleureux avec les membres de cette association qui ont partagé le repas de Noël avec les jeunes et le personnel et distribué des cadeaux à l'ensemble des jeunes des trois sites.

- ***Trois lauréats aux examens récompensés par le Président du Conseil Départemental***

Le mardi 20 juillet, Deux jeunes de la MECS de Petit-Bourg et une jeune majeure de Morne à l'eau ont été mis à l'honneur par le Président du Conseil Départemental, Monsieur Guy LOSBAR, à la résidence Départemental du Gosier. Ils étaient parmi les 52 lauréats suivis en Protection de l'enfance récompensés de leurs efforts pour avoir passé avec succès leur examens de fin d'année scolaire. Ils étaient accompagnés par les éducateurs qui ont profité pleinement de ce moment chaleureux et convivial pour valoriser leur année scolaire. Ces jeunes font la fierté de « CHALLENGE ».

Tout cet investissement des professionnels pour mener à bien la mission de l'établissement devrait faire sens avec la feuille de route de la nouvelle ministre déléguée à l'enfance à la jeunesse et aux familles, Sarah El HAÏRY qui *promet entres autres de prendre à bras le corps la question du « manque d'attractivité » des métiers qui sape aujourd'hui la Protection de l'enfance. Elle indique que sa méthode sera celle de l'accompagnement des Départements pour réussir à faire respecter toute la loi TAQUET et pour être en soutien des professionnels.* Ce serait que la juste récompense pour tous ces professionnels méritants !

C'est dire, si les personnels que je remercie pour leur engagement tout au long de l'année, ont sans relâche marqué leur volonté pour accueillir les jeunes du territoire, toujours aussi nombreux. Aussi les indemnités « ségur de la santé », attribuées ne sont que juste reconnaissance. Agir et encadrer des adolescents demandent du professionnalisme. Le recrutement de nouveaux collaborateurs doit sans cesse

rappeler nos valeurs éducatives qui sont la force de Karukera Enfance, c'est-à-dire accueil, écoute, respect des autres, confiance en soi sont les clés de la réussite pour les jeunes qui nous sont confiés.

Plus que jamais dans cette période difficile, le Conseil D'administration affirme son engagement et son implication au plus proche des besoins des bénéficiaires et au côté des professionnels afin que chacun soit reconnu et valorisé. Que chaque professionnel de « Karukera Enfance » quel que soit son rang se sente conforté dans son rôle. Il est utile et précieux. Toute ma gratitude au directeur pour son implication et son dévouement quotidien à faire bouger les lignes, ainsi qu'à tous les chefs de service et technicien, maillons essentiels dans cette belle organisation. Grâce à toutes nos équipes « karukera Enfance » est solide et quel que soit les tempêtes traversées depuis 2018, nous gardons le cap dans l'intérêt commun de tous. Le bout de chemin que l'on fait avec les personnes accueillies ne peut être de qualité que si les professionnels sont considérés et entendus.

Je conclurai en affirmant qu'ils le sont et que la qualité du service rendu par leurs actions prouve qu'ils le savent. Alors je souhaite dire « MERCI » à l'ensemble des professionnels de « karukera Enfance » pour leur accompagnement, du directeur au quotidien. Restons mobilisés, car des chantiers importants nous attendent au cours du prochain exercice. Je veux parler de la mixité, de l'extension du service de placement à domicile (SERAD), de la régularisation du service des jeunes majeurs, sans oublier le chantier important de la réécriture du projet d'établissement et du projet associatif, l'actualisation du document unique des risques professionnels et la mise aux normes de l'association avec le RGPD

Je vous remercie de votre présence et écoute.

Baie Mahault le 26/04/2024

« Karukera enfance, une association à l'écoute des autres, porteuse de valeurs, dans une dynamique créative et innovante »

Jean-Jacques HOUBLON
Président de Karukéra Enfance